

Réforme historique

Déploiement nouveaux insignes de grade

FLASH INFO :

FO Justice, vous informe de la mise en place des nouveaux insignes de grades de la filière surveillance dans le prolongement de notre réforme historique !

► Les nouveaux grades à compter du **1^{er} novembre 2024** sont les suivants :



► Brigadier-chef filière encadrement



► Major filière encadrement



► Capitaine pénitentiaire classe normale

Les insignes relatifs à la filière expertise pourront être commandé directement auprès de l'Atigip (SEP/ RIEP) au fur et à mesure des promotions des agents.

► Les Capitaines pénitentiaires de classe supérieur, Commandant à titre transitoire, conservent leurs insignes de Chefs des Services Pénitentiaires (CSP) de classe normale en attente de leur reclassement dans le nouveau grade de commandant pénitentiaire.

► Les agents ayant fait le choix de ne pas intégrer le Corps de Commandement fusionné gardent leurs insignes de grade d'officiers pénitentiaires (catégorie B).

► Les deux nouveaux grades d'avancement du Corps de Commandement **créés par notre réforme historique**, Commandant pénitentiaire et Commandant Divisionnaire pénitentiaire conservent les insignes prévus pour les CSP hors classe et les CSP de classe exceptionnelle.

